



FDPS : REVENDICATIONS NAO 2020

ÉXIGEONS UNE POLITIQUE VRAIMENT SOCIALE POUR LES SALARIÉ.E.S FDPS

I – Rémunérations	2
II - Revalorisation des avantages	3
III – Équilibre vie privée / vie professionnelle	5
IV - Responsabilité Sociétale et Environnementale	7

Rémunérations

Afin de réduire concrètement l'écart de rémunération dans l'entreprise et **dans chaque catégorie d'emploi** (du notamment à l'intégration des salariés ex-Darty SNX), l'UNSA demande la mise en place de plusieurs mesures automatiques :

1. Par catégories d'emploi

- Pour les salarié.e.s se trouvant dans le **premier décile** : augmentation automatique de **5 %**
- Pour les salarié.e.s se trouvant dans le **deuxième décile** : augmentation automatique de **3 %**

2. Par ancienneté de la précédente augmentation

- **2%** de la masse salariale consacrée aux augmentations individuelles avec **priorité mécanique aux salarié.e.s non augmentés depuis le plus longtemps**

3. Réévaluation du salaire minimum d'embauche

- **1900 euros brut** (actuellement le SMIC brut base 35h est de 1539,42 euros brut)

4. Revalorisation des minima de grilles

- **3%** sur l'ensemble des niveaux.

5. Rémunération variable pour tous les salariés

- **Généralisation** d'une rémunération variable **pour l'ensemble des salarié.e.s** de 10% minimum.
- **Déplafonnement** et possibilité de rétribution de la surperformance

6. Mode de calcul de la rémunération variable

- la formule de calcul du variable doit être **communiquée aux salarié.e.s** via un document consultable dans l'Intr@Fnac avant la période de l'Entretien Annuel d'Évaluation.

7. Définition des objectifs

- La Direction de FDPS doit **s'engager par écrit** à ce que tous les Managers communiquent leurs objectifs aux salarié.e.s **avant la fin du mois de mars de chaque année**.

8. Suivi de l'atteinte des objectifs

- Mise en place d'un **entretien à mi-année** par le manager afin d'évaluer l'atteinte des objectifs ; cette réunion doit permettre d'évoquer les difficultés rencontrées et au manager de réévaluer si nécessaire les objectifs.

UNSA FNAC-DARTY

Site web : www.unsa-fnacdarty.org

Mail : contact@unsa-fnacdarty.org

Twitter : [@unsafnacdarty](https://twitter.com/unsafnacdarty)

Yammer : [groupe UNSA FNAC-DARTY](#)

Facebook : [page UNSA Fnac-Darty](#)

Revalorisation des avantages

9. Extension de la prime mensuelle d'ancienneté

- Remise en place de la **prime d'ancienneté pour tous les salarié.e.s** sur le modèle ex Fnac SA (calculée sur le salaire réel)
- **Déplafonnement** de la prime d'ancienneté **jusqu'à 25 ans d'ancienneté** en prolongeant le calcul chaque année impaire, **sur le plafond PMSS recalculé sur 13 mois.**

10. Mise en place de primes d'ancienneté

- 30 ans : 1500 euros bruts
- 35 ans : 2000 euros bruts
- 40 ans : 2500 euros bruts
- Rétro-activité de la mesure sur les deux années précédentes

11. Revalorisation de la prime de vacances

- **Augmentation** du montant de la prime à **950 euros bruts** (calculée sur 1/2 mois du salaire minimum d'embauche ; cf. mesure 3 ci-dessus)

12. Prix personnels

- Accès aux prix persos sur les produits **Fnac et Darty**, au même taux, pour l'ensemble des salarié.e.s de FDPS, sans condition d'ancienneté.

13. Automatisation des remboursements de frais de transport

- **Mise en place d'un forfait mensuel automatique minimum** de remboursement des transports d'un montant de 5/7 du coût du Pass Navigo du mois précédent, **quel que soit le mode de transport** des salarié.e.s (transport en commun, voiture, vélo, marche, etc.) sans avoir à fournir de justificatif
Le fait de venir travailler est déjà un justificatif de frais de transport...

⇒ Le montant réel du remboursement ne pourra pas être inférieur à 50% des frais réels engagés par les salarié.e.s pour se rendre sur leur lieu de travail (ex : abonnement SNCF Grandes Lignes, autocars, carburants, etc., sur justificatifs).

14. Revalorisation du montant du ticket restaurant

- **Revalorisation** du ticket restaurant à **14 euros**
- **Possibilité de choisir entre l'accès au restaurant d'entreprise avec la subvention ou les tickets restaurants**

UNSA FNAC-DARTY

Site web : www.unsa-fnacdarty.org

Mail : contact@unsa-fnacdarty.org

Twitter : [@unsafnacdarty](https://twitter.com/unsafnacdarty)

Yammer : [groupe UNSA FNAC-DARTY](#)

Facebook : [page UNSA Fnac-Darty](#)

15. Mise en place du Forfait Mobilité Durable

- Le **forfait mobilité durable** est une **exonération fiscale et sociale** de la prise en charge par l'employeur des frais de trajet des salarié.e.s qui se rendent au travail en **vélo** ou par **covoiturage** ou encore en **véhicule électrique, hybride ou à hydrogène**. La somme versée vise à dédommager les salarié.e.s concernés pour les frais générés par les trajets domicile-travail, à l'image des règles de prise en charge prévues pour l'abonnement aux transports en commun.

La somme versée par l'employeur est **entièrement exonérée d'impôt et de cotisations sociales** dans la limite de 400 € par an, dont 200 € au maximum pour les frais de carburant.

UNSA FNAC-DARTY

Site web : www.unsa-fnacdarty.org

Mail : contact@unsa-fnacdarty.org

Twitter : [@unsa_fnacdarty](https://twitter.com/unsa_fnacdarty)

Yammer : [groupe UNSA FNAC-DARTY](#)

Facebook : [page UNSA Fnac-Darty](#)

Équilibre vie privée / vie professionnelle

16. Télétravail

- Application d'une journée de télétravail pour les **salarié.e.s à temps partiel**
- Application d'une **deuxième journée de télétravail** pour l'ensemble des salarié.e.s à temps plein
- Demande d'un **point sur le télétravail** à mi-année

17. Report de pose des congés

- **Pérennisation et extension de la mesure obtenue en 2018 par l'UNSA** : Possibilité de reporter 12 jours (deux semaines) de congés payés **jusqu'au 31 août** au lieu du 31 mai (à l'identique des RTT)
En 2018, les salariés ont pu, de façon exceptionnelle, reporter 5 jours de congés

18. Pose des Congés par demi- journée

- **Possibilité de poser des congés payés par demi-journée**

19. Jours enfant handicapé

- Augmentation du compte annuel à **10 jours d'absence rémunérés** (en plus des jours « enfant malade ») pour les salarié.e.s ayant un enfant handicapé avec possibilité de fractionnement des journées
Actuellement, cette mesure est limitée à 5 jours

20. Congé spécifique pour le décès d'un enfant

- **Mise en place d'un congé spécial** rémunéré à taux plein de trois semaines pour le décès d'un enfant.

21. Droit à la déconnexion

- En complément de l'accord groupe, rédaction d'une **charte de la déconnexion** pour inciter les collaborateurs et les managers :
 - A s'abstenir d'envoyer ou de traiter les sollicitations professionnelles (mails, SMS, etc.) de 21h à 7h (sauf cas identifiés et limités d'astreinte à domicile)
 - A **ne pas organiser de réunions** avant 9h ou après 17h

UNSA FNAC-DARTY

Site web : www.unsa-fnacdarty.org

Mail : contact@unsa-fnacdarty.org

Twitter : [@unsa_fnacdarty](https://twitter.com/unsa_fnacdarty)

Yammer : [groupe UNSA FNAC-DARTY](#)

Facebook : [page UNSA Fnac-Darty](#)

22. Retraite progressive

- Mise en place d'un dispositif de **départ progressif à la retraite** dans les mêmes termes que ceux de l'article 2.1.1 alinéa b de l'Accord Intergénérationnel qui a eu cours dans le groupe Fnac de 2015 à 2017.

23. Don de jours de RTT

- Informatisation des **demandes de dons de RTT** sur le portail RH

24. Qualité de vie au travail

- Ouverture d'une négociation complémentaire sur le thème de la **Qualité de Vie au Travail**, en complément de l'accord groupe
- **Aidants Familiaux**
- Ouverture de négociations sur le thème des **aidants familiaux**.

UNSA FNAC-DARTY

Site web : www.unsa-fnacdarty.org

Mail : contact@unsa-fnacdarty.org

Twitter : [@unsafnacdarty](https://twitter.com/unsafnacdarty)

Yammer : [groupe UNSA FNAC-DARTY](#)

Facebook : [page UNSA Fnac-Darty](#)

RSE : Responsabilité Sociétale et Environnementale

25. Véhicules électriques

- Installation de **bornes et de prises électriques** pour les véhicules concernés, avec priorité d'accès à ces places pour les salariés détenant un véhicule concerné (aide financière possible avec le programme ADVENIR)
- <https://advenir.mobi>

26. Fournisseur d'énergie

- Pour la fourniture électrique de l'ensemble des locaux : choix du fournisseur d'électricité ENERCOOP, seul fournisseur l'électricité coopératif, français, garantissant 100% d'électricité renouvelable selon un modèle économique équitable et responsable.
<http://www.enercoop.fr/nos-offres/professionnels>

UNSA FNAC-DARTY

Site web : www.unsa-fnacdarty.org

Mail : contact@unsa-fnacdarty.org

Twitter : [@unsa_fnacdarty](https://twitter.com/unsa_fnacdarty)

Yammer : [groupe UNSA FNAC-DARTY](#)

Facebook : [page UNSA Fnac-Darty](#)